

Besoin d'avis pour ma dissertation (L1-DROIT)

Par **Pie2re57**, le **04/11/2014** à **11:34**

Bonjour, je suis actuellement en L1-DROIT, je rend ma dissertation en TD de droit constitutionnel lundi sur la base du volontariat, cependant cette note fait partie des partielles. Je ne voudrai pas me louper, c'est pourquoi je vous demande votre avis, et si vous trouvez des choses à corriger merci de me l'indiquer. Merci !

Alors voilà, le sujet est "Le suffrage universel en France", j'ai donc rédigé toute mon introduction, et préparer mon plan. C'est sur cela que je vous demande votre avis

Intro :

Lorsque nous parlons de suffrage universel, nous parlons de démocratie, et lorsque nous parlons de démocratie nous parlons du gouvernement et du peuple. D'après Lincoln, nous pouvons parler de "gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple".

La démocratie est un régime politique dans lequel le pouvoir est détenu ou contrôlé par le peuple sans qu'il y ait de distinctions dues à la naissance, la richesse, la compétence ... Le suffrage universel est un suffrage où le droit de vote est accordé à tous les citoyens qui ont la capacité électorale, c'est-à-dire sous certaines conditions minimales d'âge, de nationalité, de capacité morale et d'inscription sur les listes électorales. Auparavant, le suffrage universel masculin a été instauré par la Constitution de 1793 inspirée des idées de Rousseau et Sieyès, appelée aussi la Constitution montagnarde, sous la Convention nationale mais pour autant sans être utilisé. Rétabli sous la Constitution de l'an VIII, il sera à nouveau instauré que plus tard sous la IIème République.

Au jour d'aujourd'hui, la France est un pays démocratique avec un suffrage universel, mais la question qui se pose est de savoir comment l'installation de cette démocratie a eu lieu de 1814 et même un peu avant à septembre 1870, la chute du second empire. Pour répondre à cette question, nous étudions la période des Chartes (I), avant de nous concentrer sur la IIème République puis le second empire (II).

Développement :

I. La période des Chartes

(Chapeau non rédigé pour l'instant mais non oublié)

A. La Restauration avant la révolution de 1830

B. La monarchie de juillet avant la révolution de 1848

II. La IIème République puis le second empire

(Chapeau non rédigé pour l'instant mais non oublié)

A. La IIème République

B. Le second empire

Je remercie d'avance les personnes qui me donneront un coup de main.